Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 19 mars 2021 au siège de la FFBB et du mercredi 24 mars 2021 en visioconférence

Présents: M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA (en visioconférence le

vendredi), Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON,

Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités: MM. Bernard DANNEL, Arnaud PETITBOULANGER, Paul-André TRAMIER et Luc

VALETTE

Assistent: Mmes Catherine BARRAUD, Léa DUMAS et Amélie MOINE

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT (en visioconférence le vendredi), Pascal GOUDAIL,

Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2021-03-19 BF 5-CF5x5 Scenarii - Fin de saison 2020-2021 - VFIN
2	Annexe 02 - 2021-03-19 BF 5-COMED Offres VxE Définition des Conditions d'Aptitude Médicale –
_	VFIN
3	Annexe 03 - 2021-03-19 BF 5-VxE Propositions modifications principes réglementaires + Divers
	VFIN
4	Annexe 04 - 2021-03-19 BF 5-VxE Labels BS du 06-02 au 10-03-2021 VFIN
5	Annexe 05 - 2021-03-19 BF 5-CFJ Présentation Commission Fédérale Jeunesse - VFIN
6	Annexe 06 - 2021-03-19 BF 0-Secrétaire Général VFIN
7	Annexe 07 - 2021-03-11 BF 0-SG Calendrier administratif 21-22 V3 TBE
8	Annexe 08 - 2021-03-19 BF 6-DCT CF Equipements VFIN
9	Annexe 09 - 2021-03-19 BF 6-DP CF Projet Sportif Fédéral VFIN
10	Annexe 10 - 2021-03-19 BF 6-DAJI CF Juridique VFIN
11	Annexe 11 - 2021-03-19 BF 6-DCT CF Territoires VFIN
12	Annexe 12 - 2021-03-19 BF 2-PFE Présentation CFDA-CFE-CFT 19 et 24 mars VFIN
13	Annexe 13 - 2021-03-19 BF 2-PFE Plan off 24 présentation VFIN
14	Annexe 14 - 2021-03-19 BF 7-3x3 CALENDRIER OPEN PLUS SUPERLEAGUE RETOUCHE VFIN
15	Annexe 15 - 2021-03-19 BF 7-3x3 COMPETITION.3X3.FIBA.FFBB VFIN
16	Annexe 16 - 2021-03-15 BF 7-Circuit Pro 3x3 VFIN
17	Annexe 17 - 2021-03-19 BF 6-DAJI Réclamations - Procédure d'urgence VFIN

18	Annexe 18 - 2021-03-19 BF-2- Projet Modifications Réglementaires (Charte) et adaptation COVID -
	VFIN
19	Annexe 19 - 2021-03-19 BF 6-CHNC - CFO Projet Modifications Réglementaires Statisticien - VFIN
20	Annexe 20 - 2021-03-19 BF 6-PRESENTATION JIG-MIG VFIN
21	Annexe 21 - 2021-03-19 BF 6-DAJI Modifications Réglementaires 21-22 VFIN
22	Annexe 22 - 2021-03-19 BF 1-Programme prévisionnel des Equipes de France 2020-2021 VFIN
23	Annexe 23 - 2021-03-23 BF 1-HNC Point général HNC VFIN
24	Annexe 24 - 2021-03-11 BF 4-DCT CLUBS Tarification licence Dirigeants VFIN
25	Annexe 25 - 2021-03-19 BF 4-PCT-Présentation Dossiers Pole-VFIN
26	Annexe 26 - 2021-03-19 BF 4-PCT-Compléments BF-RAJ-VFIN
27	Annexe 27 - 2021-03-19 BF 4-PCT-Compléments BF -PSF2021-VFIN

Vendredi 19 mars 2021

1. Ouverture par le Président

Nous avons beaucoup de chance de pouvoir faire ce Bureau Fédéral en présentiel, l'Île de France étant confinée à partir de minuit ce soir.

Avant de démarrer l'ordre du Jour, Jean-Pierre SIUTAT informe le Bureau Fédéral du décès de Mme Michelle TERRIENNE, ancienne Secrétaire Générale de la Ligue des Pays de la Loire et membre de la Chambre d'Appel Fédérale, dont il salue les qualités humaines et son dévouement au basket Français.

Les membres du Bureau Fédéral se lèvent et observent une minute de silence.

Agnès FAUCHARD et Yannick OLIVIER seront présents le lendemain à la cérémonie. Pensée de nous tous à sa fille, saluez-la de notre part ; pensée pour elle et ses proches.

Cela fait presque un an jour pour jour que l'arrêt des compétitions était à l'ordre du jour. Il est très difficile d'être dans ce combat permanent, mais il faut prendre une décision difficile et nous prendrons nos responsabilités.

En parallèle, se discutent deux dossiers importants au Parlement article 25 du projet de loi sur les Valeurs de la République et la Proposition de loi visant à démocratiser le sport), si ces textes aboutissent en l'état, nous avons conscience que les fédérations en sortiront affaiblies.

Dans ce contexte difficile pour la société dans son ensemble, nous devons espérer nous en sortir au mieux pour la saison prochaine, nous avons également les Jeux (Tokyo 2021 et Paris 2024), l'après Paris 2024 à préparer. Cependant, nous aurons un coup d'arrêt financier qui nous forcera à mettre entre parenthèse des développements que nous avons prévus.

2. Présidence

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT : le tirage de l'Eurobasket féminin a eu lieu en Espagne. Notre objectif sera de terminer premier de notre poule et de nous qualifier pour les ½ finales. Dans ce schéma, nous aurions un ¼ finale qui ne sera pas simple et si tout va bien, nous croiserions l'Espagne en ½ finale.

Nous préparons également les échéances olympiques ; pas simple, y compris pour le 3x3 (prise en compte de la libération des joueurs, des protocoles sanitaires...).

Les fenêtres de qualification ont été bien respectées dans les différents pays, tant pour les équipes féminines que masculines. Le protocole sanitaire FIBA a été mis en avant par les instances internationales. Nous souhaitons que l'Eurobasket féminin puisse se jouer devant du public. Si tel ne pouvait pas être le cas, nous devrions négocier avec la FIBA et FIBA Europe afin de trouver une réduction des dépenses ou tout autre soutien.

b. Point au national

Deux textes de loi (PJL et PPL) sont en débat :

- L'article 25 (PJL confortant le respect des principes de la République) substitue la délégation de l'État vers les fédérations par un « contrat de délégation » et remplace la notion de « tutelle » par celle de « contrôle ». Ce contrat sous-entend des droits et devoirs pour les deux parties ; nous supposons que les fédérations auront beaucoup de nouvelles obligations, mais quels droits, quels soutiens ?
 Les fédérations auront, par exemple, une obligation de contrôle de l'activité des clubs ; un coût pour les fédérations qui pourrait peser, de fait, sur les licenciés.
 Les ligues professionnelles ne sont pas mentionnées dans ce texte ; c'est pour cela que le CNOSF et les fédérations concernées se battent pour faire voter un amendement consacrant la subdélégation des ligues et les impliquant dans le champ du respect des principes républicains.
- La proposition de loi (PPL) est en cours d'examen à l'AN sans tenir compte des propositions faites par le Congrès du CNOSF réuni exceptionnellement en avril ; elle vise à démocratiser le sport en France compte une dizaine d'articles et prévoit entre autres de :
 - o Favoriser la pratique sportive dans les établissements scolaires
 - Modifier la gouvernance des fédérations, par exemple :
 - Limitation à trois du nombre de mandats pour les présidents des fédérations et de leurs organes déconcentrés
 - Parité totale dans les instances dirigeantes fédérales et régionales
 - Représentation des sportifs de haut-niveau au sein des instances fédérales

Malgré le refus collectif du CNOSF et des fédérations concernées, un amendement a été voté à l'Assemblée Nationale concernant la création de sociétés commerciales par les ligues professionnelles pour la gestion et la commercialisation des droits audiovisuels.

Jean-Pierre SIUTAT regrette cette situation qui aura certainement pour effet d'affaiblir les fédérations, notamment au niveau international car il faut du temps pour établir des relations durables au niveau européen ou mondial.

La FFBB reste mobilisée sur ce dossier.

Amélie MOINE : de nombreuses réunions ont eu lieu depuis deux mois avec le CNOSF et un groupe de fédérations. Il y a une vraie volonté de faire du lobbying pour faire inscrire, dans le projet de loi confortant le respect des principes de la République, une disposition prévoyant la subdélégation vers les ligues professionnelles. Les amendements déposés par les députés qui soutenaient la position des fédérations et du CNOSF ont été rejetés car jugés déconnectés du projet de loi mais de nouveaux leviers devant le Sénat pourraient aboutir

Jean-Pierre SIUTAT : vous pouvez consulter sur les sites de l'Assemblée Nationale et du Sénat les débats et les différents amendements.

Il confirme que la FFBB est en faveur de la parité, d'ailleurs elle n'en est pas loin.

Le projet et la proposition de loi impliqueront de modifier les statuts fédéraux et des organismes déconcentrés afin de prévoir , notamment, le vote des clubs lors des Assemblées Générales Électives. De plus, tous les membres du comité directeur, présidents de Ligues Régionales et Comités Départementaux seront concernés par la transparence de la vie publique.

Stéphanie PIOGER : l'amendement permettant aux ligues professionnelles de constituer des sociétés est simplement une réponse à l'affaire Médiapro. Elle rappelle que l'argent perçu par les fédérations lors des rencontres n'est pas de l'argent « facile » mais est le fruit du travail de formation des joueurs.

Paul-André TRAMIER : c'est la conséquence d'une curée du mouvement sportif et du comité olympique qui n'ont pas été capables de présenter de doctrine en la matière.

c. COVID-19:

i. Sanitaire

Jean-Pierre SIUTAT : nous espérions que les championnats de jeunes puissent reprendre mais ce n'est pas le cas. En effet, ils peuvent pratiquer mais pas dans des conditions normales (extérieur et sans contact).

Il y avait eu un effet d'annonce concernant un masque permettant la pratique sportive, mais rien depuis.

Bernard DANNEL : il faut être lucide, la campagne de vaccination a certes commencé, mais on ne peut pas envisager une reprise des compétitions avant l'été ou septembre.

ii. Sportif:

Jean-Pierre SIUTAT : l'ensemble des Ligues Régionales, Comités Départementaux et clubs ont été consultés. Il en est ressorti qu'en dehors des clubs de haut niveau et la NM2, tous étaient enclin à arrêter la compétition.

1. Haut Niveau des Clubs

Jean-Pierre SIUTAT : sont concernées 3 divisions : la LFB, la LF2 et la NM1.

- La LFB suit son cours et a passé la barre des 50% de matches joués. On pourra donc établir un classement en fin de saison avec, de fait, une descente.
 Carole FORCE: on s'achemine vers des Play-offs, en 3 matchs dans le meilleur des cas sinon en matchs aller-retour. Cela dépendra de la qualification, ou non, de Flammes Carolos (Charleville) en Eurocoupe. En effet, si l'équipe se qualifie, il faudra soit reporter les Playoffs, soit les organiser en aller-retour afin d'éviter que les joueuses ne fassent 3 rencontres dans la semaine.
- En LF2: le championnat se poursuit. Les clubs auraient souhaité qu'on maintienne les Playoffs de la LF2 pour jouer l'accession en LFB. Ils ont été maintenus pour jouer le titre de Champion de la LF2 (un autre scénario aurait été trop risqué: ex. une équipe 1ère ou 2ème de la saison régulière, présentant des cas de COVID et devant déclaré forfait). Les clubs ont adressé un courrier à la ministre (la FFBB n'était pas en copie). La ministre a confirmé qu'elle ne ferait pas d'ingérence dans ce dossier (la FFBB n'était pas en copie de cette réponse).
- NM1 : le championnat suit son cours. Constat des difficultés de report de rencontres à cause du COVID. Il avait été acté les 11 et 18 décembre que, si la phase 1 se terminait complètement au 25 avril, la phase 2 se déclenchait automatiquement. Les clubs souhaiteraient qu'on étale la phase 1 pour qu'ils puissent s'organiser sur la fin de saison. On ne peut pas modifier nos règlements, il faudrait qu'on puisse constater le report d'au moins 1 rencontre après le 25 avril pour pouvoir constater l'impossibilité de poursuivre la compétition au-delà de la phase 1, celle-ci ne pouvant se terminer dans les délais réglementaires. Ce constat devra se faire, le cas échéant, lors d'un prochain Bureau Fédéral. Alain SALMON : indique que sa commission a été contrainte de reporter 2 matchs au-delà du 25 avril suite à des cas COVID validés par le Groupe Sanitaire Fédéral et qu'il y en aura sans doute d'autres à venir. On peut donc acter qu'il n'y aura pas de phase 2.

Jean-Pierre SIUTAT : nous avons donc 2 options :

- Laisser le calendrier de la phase 1 telle qu'initialement prévu et ne programmer que les reports au-delà du 25 avril,
- Étaler les rencontres restantes jusqu'à une date à déterminer pour que les clubs puissent profiter du mieux possible de cette situation

Une visioconférence est prévue avec les clubs de NM1 le lundi 22 mars. Ces options leurs seront présentées.

Le Bureau Fédéral acte l'annulation de la phase 2 du championnat de NM1 Dans le cas où les clubs privilégieraient un calendrier plus étalé, la date limite serait fixée au 15 mai 2021

Il est rappelé que l'accession en Pro B ne concernera que les équipes finissant 1^{ere} de chaque poule.

2. Etat des lieux des Championnats de France hors Haut-Niveau et principes retenus pour compléter les divisions de l'ensemble de la pyramide fédérale

Alain SALMON fait un état des lieux des Compétitions Fédérales hors Haut-Niveau et propose 2 scenarii : reprise des compétitions ou arrêt définitif des compétitions. Au regard de la situation sanitaire, la Commission Fédérale 5x5 propose l'arrêt des Compétitions Fédérales hors Haut-Niveau.

Jean-Pierre SIUTAT : de la NF1/NM2 au plus bas niveau départemental, les championnats ne dépasseront pas les 50% de matches joués, donc impossible d'établir un classement, un ranking et par conséquent il ne pourra y avoir ni montée ni de descente.

Alain SALMON: En cas d'arrêt définitif, il faudra étudier le cas des clubs qui, pour des raisons économiques, souhaitent se réengager dans une division inférieure pour la saison prochaine.

Jean-Pierre SIUTAT : d'un point de vue strictement sportif, il n'y aura ni montée ni descente en championnats de France (sauf entre la LFB et la LF2). Concernant les Championnats de France de LF2 et NM1 qui se jouent, des équipes auraient dû descendre en NF1 et NM2 ; mais comme aucun club de ces divisions ne peut sportivement monter, les places vacantes en NM1 ou LF2 seront pourvues en priorité par les équipes relégables (ce qui revient à un maintien sportif).

Alain SALMON: En l'absence d'accessions sportives au sein de certaines divisions, Alain SALMON propose de recourir à des places réservées afin de pourvoir aux éventuelles places laissées vacantes par des clubs qui souhaiteraient s'engager dans une division inférieure pour la saison 2021-2022 ou feraient l'objet d'une rétrogradation relative à une décision fédérale. De plus, il propose des règles et des critères d'attribution des places réservées ainsi qu'un processus d'attribution pour les Championnats de France. Concernant la réforme NM3, il indique que si d'éventuels désistements et non-engagements à l'issue de la saison venaient à entrainer un nombre inférieur à 140 équipes à engager en NM3, le Bureau Fédéral du 11 juin 2021 pourra se prononcer sur le nombre de places vacantes à pourvoir afin d'obtenir 140 ou 144 équipes engagées en NM3, et donc également sur un maintien des 12 poules de 12 équipes ou sur un passage à 10 poules de 14 équipes pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 1).

Le Bureau souhaite que ces décisions s'appliquent également aux compétitions régionales, interdépartementales et départementales. Les Ligues Régionales mettront en place des compétitions alternatives. Les Commissions Sportives des Ligues Régionales seront consultées à ce sujet.

Une proposition de processus complet ainsi qu'une évaluation des différents critères sera faite au Bureau Fédéral du 9 avril 2021.

Le Bureau Fédéral acte l'arrêt des compétitions nationales, régionales, interdépartementales et départementales Seniors et Jeunes, hors territoires UM. Le Bureau Fédéral valide le principe d'un recours à un système de places réservées pour pourvoir aux éventuelles places laissées vacantes dans les divisions nationales, régionales, interdépartementales et départementales pour la saison 2021-2022.

3. Formule de compétition pour les centres de formation PROB

Alain CONTENSOUX: lors de la dernière Commission Mixte Formation FFBB/LNB, les représentants des clubs de Pro B ont émis le souhait de créer un championnat Pro B des Centres de Formation dès la saison prochaine (il y a actuellement 13 équipes en NM3 et 1 en NM2).

Jean-Pierre SIUTAT : ce sujet doit être étudié, à condition que les clubs de Pro B n'aient pas en plus une équipe en NM3. Pour statuer, le Bureau Fédéral devra avoir tous les éléments pour le 9 avril.

4. Étude sur la prolongation de la licence au-delà du 30 juin 2021

Jean-Pierre SIUTAT : actuellement, la licence court jusqu'au 30 juin et la nouvelle licence bascule au 1^{er} juillet.

Une négociation est en cours avec la Mutuelle des Sportifs, l'assureur de la FFBB, afin de prolonger la couverture des licenciés jusqu'au 31 juillet. Cela couvrira la grande majorité des évènements qui seront organisés cet été.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral n'est pas favorable à une prolongation des licences au-delà du 30 juin et privilégie la négociation avec l'assureur pour une couverture de la pratique du basket pendant la période estivale.

iii. Économique:

1. Décisions Liques Régionales /Comités Départementaux

Jean-Pierre SIUTAT : bilan des aides accordées aux Ligues Régionales et Comités Départementaux aux clubs pour cette saison. Cela représente au total 7M€, auxquels viennent s'ajouter 5M€ apportés par la FFBB, soit 12M€ au total.

Toutes les structures ont fait des efforts, y compris les plus petites. Certaines ont peut-être mal estimé leur capacité financière et peuvent se retrouver en difficulté. La Commission des Finances se tient à leur disposition si elles le souhaitent.

Une communication sera effectuée sur ce sujet.

2. Point des mesures gouvernementales

Jean-Pierre SIUTAT : nous n'avons pas beaucoup d'informations concernant le Pass'Sport. Cela représente un total de 100M€ pour lesquels les clubs devraient être prioritaires. Stéphane KROEMER : lors du Conseil d'Administration de l'ANS, la présidente du MEDEF a demandé, de la part des acteurs économiques, que les sports marchands (Hoops Factory, salles de sport…) puissent être concernés par le Pass'sport.

Paul-André TRAMIER : on a du mal à imiter le passeport culturel, qui au final n'a pas profité aux classes populaires qui étaient visées au départ. Pour l'instant c'est un échec qui risque d'être abandonné. Comme le passeport culturel.

Jean-Pierre SIUTAT : nous saurons très vite comment nous serons traités sur ce sujet.

Jean-Pierre SIUTAT : la fédération de natation avait fait un courrier aux clubs, les informant que si leurs licenciés leur confirmaient renoncer au remboursement de la cotisation pour cette saison, cela pouvait être défiscalisé. Cyril MOURIN, conseiller sport de l'Elysée, l'a confirmé aux présidents des fédérations Basket, Handball et Volley.

Une communication sera faite sur ce sujet. Cette mesure est exceptionnelle étant donné la situation actuelle, les licenciés n'ayant pas pu pratiquer cette saison ou très peu.

Concernant le PSF, les actions qui n'ont pas été effectuées sur la saison 2020-2021 pourront l'être sur la saison prochaine. Il n'y aura donc pas de remboursement à faire.

De plus la somme que la fédération répartira cette année sera supérieure à 3M€, soit une augmentation significative par rapport à la saison précédente, et ce grâce au plan de relance.

L'Agence Nationale du Sport a débloqué un fonds d'urgence pour les fédérations de 10M€ : 3M seront distribués rapidement et les 7M restant plus tard. La FFBB devrait toucher 100 000€ sur les 12M distribués aux clubs.

iv. Social:

Jean-Pierre SIUTAT : nous devons à présent préparer le plan de relance 2021-2022 sur le plan économique mais également social. Il faudra trouver des bénévoles dans les clubs, répondre à des problématiques d'emplois aidés, services civiques...

v. Agenda et communication :

1. Communiqué de presse

Un communiqué de presse partira dès ce soir. Il reprendra les décisions prises sur les plans sportif et économique.

2. Échanges Ligues Régionales / Comités Départementaux

Une réunion d'échanges avec les Ligues Régionales et Comités Départementaux se déroulera le lundi 22 mars à 19h. Elle sera suivie d'une réunion avec les clubs de NM1.

3. Webinaires Clubs (BeSport)

Un webinaire (visioconférence à grande échelle) avec les clubs sera organisé la semaine suivante (mardi 30 mars à 19h).

4. Partenaires institutionnels et privés

Nous allons écrire à l'ensemble de nos partenaires, parlementaires et collectivités territoriales afin de leur expliquer la situation et les efforts consentis par la FFBB.

d. FFBB 2024:

i. Plan Innovation 2024: Validation

Ce plan a été structuré autour des thématiques au service du réseau fédéral, des pratiquants, de la performance et des structures.

La FFBB souhaite être ambitieuse sur ce sujet. Un partenariat est en cours de négociation avec BeSport qui permettrait de faire développer des produits par cette structure. Il faudra étudier ce que l'ANS a prévu en matière de financement de l'innovation.

e. Séminaire des dirigeants - Avril 2021 - Organisation

Jean-Pierre SIUTAT : après échanges avec Tony ESTANGUET, ce dernier est très favorable à accueillir au sein du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques une réunion de Bureau Fédéral. Le Cabinet du Président prendra contact avec le COJO afin de l'organiser.

Le Séminaire des dirigeants prévu le dimanche 25 avril est annulé. Jean-Pierre SIUTAT souhaite cependant que les Présidents de Ligues Régionales et Comités Départementaux conservent ce créneau dans leur agenda afin d'organiser éventuellement une visioconférence.

3. Délégation Pratiques Fédérales

- a. Point général
 - i. Demande d'accession LF2 La Glacerie

Un courrier sera envoyé au club pour l'informer de la procédure à venir de places réservées pour lesquelles il pourra faire acte de candidature.

ii. Micro Basket

Frédérique PRUD'HOMME : présente les principes de l'activité Micro Basket, des formes de pratiques (récurrente et ponctuelle) et de leurs labels. Le principe de formation Animateur Micro Basket validé précédemment, est décliné en 3 étapes pour faciliter l'accès à tous (voir l'annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral

Une discussion s'engage concernant les formations disponibles en Basket Santé et autres pratiques du VxE. Il en ressort qu'il n'y a pas suffisamment de formateurs disponibles et qu'il est nécessaire d'en former davantage.

Il est demandé de mettre en place une formation de formateurs, présents dans les IRFBB, par la FFBB.

iii. Impact 2024 - FFBB / Sport Dans La Ville

Frédérique PRUD'HOMME : présentation du projet « Sport dans la ville » (voir la suite de l'annexe 3). L'opération « Sport dans la Ville » nous permet de :

- Suivre des jeunes filles dans les quartiers concernés et de les amener à la pratique du basket.
- Faire vivre aux jeunes filles des moments inspirants avec des rencontres de personnalités qui font le basket.
- Localement des études sont réalisées pour implanter des terrains au pied des immeubles.

Jean-Pierre SIUTAT : la FFBB doit être présente et se positionner sur cet appel à projets. Il faut proposer quelque chose de simple, qui pourra être utilisé sur d'autres appels à projets tels que les « Quartiers Politiques de la Ville ».

Matthieu SOUCHOIS: l'appel à projets pour « la Performance Sociale » doit être rendu pour le 14 avril 2021. Un autre appel à projets porté par le COJO (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques) va s'ouvrir de juillet à fin septembre. Le projet sur la « Performance Sociale » nous permet de transformer l'essai en les aidant à s'insérer socialement. L'action du COJO permettra de suivre ces actions sur 3 ans afin d'en mesurer l'impact.

iv. Proposition de modification des principes règlementaires

Frédérique PRUD'HOMME : présente les propositions de modifications règlementaires concernant le Micro Basket et Basketonik (voir la suite de l'annexe 3)

Validation du Bureau Fédéral

v. Labels Basket Santé pour la période du 05 février au 11 mars 2021

Frédérique PRUD'HOMME : fait la présentation des labels Basket Santé pour la période du 5 février au 11 mars 2021 (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral

b. Commission Fédérale Jeunesse

Agnès FAUCHARD : réalise un point sur les différents dossiers de la Commission Fédérale Jeunesse (voir l'annexe 5).

Jean-Pierre HUNCKLER: comme annoncé lors du dernier Comité Directeur, cette année le Challenge Benjamin a été reporté. Il propose de l'organiser le samedi 19 juin 2021 à la Hoops Factory d'Aubervilliers.

Validation du Bureau Fédéral

i. Carte passerelle

Agnès FAUCHARD : présente la « carte passerelle » (voir la suite de l'annexe 5). Le Bureau Fédéral donne son accord pour la mise en place d'une communication autour de ce dispositif auprès des clubs.

ii. Opération fidélisation

Agnès FAUCHARD: rappelle le principe de fidélisation des jeunes licenciés (voir la suite de l'annexe 5). Ce dispositif n'a pas connu le succès escompté en raison notamment de délais de livraison très importants. Cela est dû à la difficulté de stocker et acheminer les bracelets. Cependant, il a beaucoup plu au sein des clubs qui l'ont utilisé.

Ce dispositif sera retravaillé et une présentation en sera faite lors du Bureau Fédéral du 9 avril prochain.

iii. Étoilisation du label EFMB et Club Formateur

Agnès FAUCHARD : nous sommes un peu trop en avance sur l'étoilisation de nos EFMB et Clubs Formateurs. Par conséquent, on ne peut plus donner les oriflammes telles qu'elles sont, car les clubs demandent à présent leurs oriflammes 2 ou 3 étoiles.

Un nouveau visuel a été créé et est soumis à la validation du Bureau Fédéral pour la saison à venir.

Validation du Bureau Fédéral

iv. Opération Basket École

Agnès FAUCHARD: fait un point sur l'évolution de l'OBE (voir la suite de l'annexe 5). Les conditions générales d'utilisation de la plateforme ont été validées par la cellule DPO afin de protéger nos univers. Elle rappelle qu'un formateur s'était approprié des contenus développés par la FFBB afin de l'intégrer à ses prestations. Ce dernier a été entendu par Gilles MALECOT (service Jeunesse) et Marine LEROY (service juridique). Un compte rendu de cette réunion sera fait.

v. Règlement MiniBasket

Agnès FAUCHARD : fait la présentation des principes règlementaires pour le MiniBasket (voir la suite de l'annexe 5).

Validation du Bureau Fédéral.

Agnès FAUCHARD propose, pour cette année, d'envoyer les dotations pour la Fête Nationale du MiniBasket aux Comités Départementaux qui en gèreront la distribution sur leurs territoires.

Validation du Bureau Fédéral

Agnès FAUCHARD: un travail est en cours avec le pôle 3x3 sur l'organisation d'une compétition en partenariat avec l'UNSS qui s'appelle « Les Gymnasiales » et qui se déroulera au Havre. Elle remercie le pôle 3x3 d'accompagner le service jeunesse sur ce projet.

- c. Commission Fédérale Médicale
 - i. Suivi médical règlementaire (SMR)

Bernard DANNEL: notre règlement médical prévoit deux protocoles distincts pour le SMR

- L'un pour les Pôles Espoirs, qui ne concerne que les athlètes espoirs qui bénéficient, notamment, d'une échographie cardiaque tous les 2 ans ;
- L'autre pour le Haut Niveau qui concerne les athlètes de Haut Niveau, les joueurs et joueuses professionnels ainsi que les stagiaires des centres de formation des clubs professionnels qui bénéficient d'une échographie cardiaque par an.

Depuis 2016, la définition du statut d'athlète de haut niveau a changé : les stagiaires du Pôle France Yvan Mainini ne sont plus tous systématiquement listés Athlètes de Haut Niveau et par conséquent ne rentrent dans aucun des deux paramètres règlementaires de notre règlement médical.

La Commission Médicale propose d'ajouter « et du Pôle France Yvan MAININI » dans la définition du paramètre du SMR Haut Niveau. Cela permettrait à tous les stagiaires du Pôle France d'effectuer une échographie cardiaque par an.

Validation du Bureau Fédéral

4. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD : ce week-end se tiendront les $\frac{1}{4}$ de finales masculines et les $\frac{1}{2}$ finales féminines de la Coupe de France. Demain sera diffusé le match yon-Villeurbanne/Boulogne-Levallois sur la chaine l'Équipe et tous les autres matchs seront disponibles sur nos chaines, un gros

dispositif de production ayant été mis en place. Cela donnera de la visibilité à la Coupe, à la FFBB et à nos partenaires.

Il faudra décider rapidement du protocole sanitaire qui devra être mis en place pour les finales à l'Accor Arena et le communiquer aux clubs dès que possible.

eSport:

- La FFBB est engagée dans une compétition de la FIBA sur le jeu NBA 2K et organisera des sélections début avril pour créer une équipe de France.
- FFBB Hoops League : un accord a été trouvé avec l'éditeur pour l'an prochain. Afin de terminer la compétition cette année :
 - Un master la semaine prochaine
 - Des Play-offs en avril
 - Finales en même temps que la Coupe de France
 - Le Cash Price montera à 10 000\$ la saison prochaine au vu de la qualité de la compétition

Euro 3x3 : un accord devrait être trouvé avec la mairie de Paris début avril quant au site qui accueillera la compétition.

Euro Féminin : la billetterie est repartie suite au tirage au sort. Une série de vidéos « Les mots Bleus » sur les joueuses de l'Equipe de France féminine est disponible en ligne.

Il faudra se positionner sur les horaires des matchs pour la diffusion TV, notamment les ¼ de finales et déterminer s'il faudra le jouer à 18h ou à 21h, un ¼ de finales de Championnat d'Europe de football France/Portugal se déroulera le même jour à 21h.

Fête du MiniBasket : la MAIF est fortement associée à cet évènement dans le cadre d'un rendezvous Sport Planète et toutes les actions Sport Responsable mises en place avec la Commission Société & Mixités. D'autres partenaires sont également mobilisés sur l'évènement, dont Kinder, les éditions Nathan, la Caisse d'Épargne.

Un travail est en cours avec la LFB sur un plan marketing et télévisuel.

Le programme de l'Équipe de France féminine a été communiqué. La préparation se déroulera dans l'Est de la France. Un hommage sera rendu aux victimes du COVID, qui a été très fort la saison dernière dans cette région.

Une communication autour du lieu où se déroulera l'Open de France 3x3 aura lieu le 26 mars.

5. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE: les Ligues Régionales et Comités Départementaux ont été questionnées afin de connaître les dates de leur Assemblées Générales. Actuellement seules 55 structures ont répondu, celles qui ne l'ont pas encore fait y sont invitées. Des membres du Bureau Fédéral seront désignés afin de représenter la FFBB sur ces AG.

Stéphanie PIOGER a été interrogée par des Comités Départementaux afin de savoir s'ils auraient ou non la possibilité d'organiser leurs AG en septembre. En effet, d'une part certaines structures craignent de ne pouvoir organiser un évènement convivial, en présentiel en juin ; d'autre part, certaines souhaitent organiser des animations au-delà du mois de juin et ne pas les couper par une AG.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite maintenir les dates prévues actuellement (mai, juin, juillet), pour les Assemblées Générales de Comités.

b. FFBB 2024:

i. Plan Qualité 2024

Luc VALETTE: fait la présentation du Plan Qualité FFBB 2024 (voir l'annexe 6).

Jean-Pierre SIUTAT : le but de l'étoilisation des clubs est de mettre en valeur ce qui est fait dans ces clubs, notamment auprès des collectivités locales, partenaires...

Dans leur convention de délégation, les structures déconcentrées ont des droits et des devoirs. La Fédération s'assure que les devoirs soient remplis et les accompagne pour cela. L'étoilisation permettra de valoriser les structures qui vont plus loin.

Concernant l'étoilisation de la Fédération et l'évaluation des politiques fédérales : nous ne savons pas ce que le contrat de délégation voulu par le gouvernement nous imposera. Certaines fédérations plus fortes, les mieux cotées, auront probablement la possibilité de toucher davantage de financements.

Jean-Pierre HUNCKLER : l'Euro Féminin 2013 et le Championnat du Monde U17 Féminin 2010 à Toulouse étaient déjà des évènements « verts ». La prise en compte de ce type de critère dans nos organisations ne peut que faire progresser la fédération.

c. Sécurisation des invitations et participations aux visioconférences

Thierry BALESTRIERE: il est difficile aujourd'hui de sécuriser l'accès aux visioconférences et de s'assurer que la personne connectée est bien autorisée à y participer. Le Secrétariat Général collecte donc actuellement l'ensemble des adresses Office 365 utilisées par les Présidents de Ligues et Comités afin de mettre en place une équipe dédiée sur Microsoft Teams. Les liens concernant les visioconférences ne seront ainsi plus envoyés par mail : les participants devront simplement se connecter à Teams au jour et à l'heure de la réunion.

d. Calendrier administratif 2021-2022

Thierry BALESTRIERE : fait la présentation du calendrier administratif pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 7).

Il invite les Présidents de commissions à lui transmettre les dates de leurs réunions. Il rappelle que les réunions de Bureau Fédéral, Comité Directeur ou d'autres évènements sont saisis dans le calendrier eFFBB et que ce dernier peut être synchronisé avec un calendrier Outlook.

e. Réunions de Zones – Bilan

Thierry BALESTRIERE : présente le bilan des participations aux réunions de zones (voir la suite de l'annexe 6).

Les membres du Bureau Fédéral y ayant participé signalent que les participants étaient ravis de se retrouver et que l'ambiance des réunions était très conviviale.

f. Fichier de pilotage

Thierry BALESTRIERE : présentation de ce qu'est le « fichier de pilotage » (voir la suite de l'annexe 6).

g. Composition des commissions :

Jean-Pierre SIUTAT propose de retirer la mission confiée à Mili SPAHIC sur les divisions Semi-Professionnelles et de nommer Alain SALMON responsable de la NM1 et Carole FORCE responsable de la LF2.

Un vote à main levée se déroule.

Résultat : 15 pour, une abstention

i. Commission équipements

Thierry BALESTRIERE : propose la modification de la composition de la Commission équipements (voir l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral

ii. Commission PSF

Thierry BALESTRIERE: propose la composition de la Commission PSF (voir l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral

iii. Commission Fédérale Juridique

Thierry BALESTRIERE: propose la composition de la Commission Juridique (voir l'annexe 10).

Validation du Bureau Fédéral

iv. Commission Fédérale Territoires

Thierry BALESTRIERE: propose la composition de la Commission Territoires (voir l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral

6. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER : fait un point sur les dossiers de la Délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 12). Un recensement très précis a été fait sur le volet CTS/CTF par Stan HACQUARD. Une cartographie des CTS/CTF/CTO/CTA a été effectuée :

- CTS : une pyramide des âges a été faite. A horizon 2025, ce sont 10 personnes sur environ 60 qui partiront à la retraite.
- CTF : leur nombre est estimé à 200. Au niveau des Comités Départementaux, un certain nombre d'entre eux ont été réorientés vers des postes de direction ou de managérat général
- CTO: il y en a 1 par ligue hexagonale, soit 12 au total. Il a été constaté qu'ils ne sont pas tous, et loin de là, sur leurs missions originelles de formation.
- CTA: ils sont une vingtaine, à temps plein ou partiel, qui ont des rôles de conseillers techniques dans les départements par exemple. C'est un groupe assez jeune pour lequel il n'y a donc pas, pour le moment de problématiques liées aux départs à la retraire.

Les appellations actuelles CTS/CTF ne sont plus en phase et devront évoluer ; il est proposé les appellations suivantes :

- <u>Cadres d'État</u> (en remplacement de CTS), nommés par l'État, sous l'autorité fonctionnelle du Directeur Technique National ; missions identifiées, qui risquent d'évoluer avec le contrat de délégation
- <u>Cadres Fédéraux</u> pour les conseillers techniques de droit privé, employés par la FFBB, recrutés par la FFBB, en substitution des Cadres d'État si besoin

• <u>Conseillers Territoriaux</u> (en remplacement de CTF) pour les Ligues Régionales et Comités Départementaux ; spécificités (technicien 5x5, 3x3, VxE, arbitrage, développement, ...)

Les deux premiers postes sont liés au Projet de Performance Fédéral (PPF) et à la politique fédérale qui interviendront également sur le plan territorial. Jean-Pierre SIUTAT a demandé au DTN d'estimer le nombre de ces Cadres Fédéraux dont la Fédération pourrait avoir besoin à l'avenir.

Les présidents de ligues ont donné leur accord de principe pour être animateurs de l'ensemble des équipes salariées au niveau des ligues et comités. Une réunion pourrait se tenir le 6 avril afin de travailler sur ce sujet.

Christian AUGER : de nombreux outils de formation ont été produits tels que les émissions YouTube de la CFO, le quizz mensuel, rénovation des outils liés à l'examen d'arbitre départemental, rénovation des outils de l'école d'arbitrage.

Concernant la Commission des dirigeants, point sur l'organisation du Campus et des Printanières, puis présentation de l'avancement des travaux de la Commission Fédérale des Dirigeants & Adhérents, de la Commission Fédérale de l'Emploi (voir la suite de l'annexe 12).

Le Rendez-vous des Employeurs est organisé en partenariat avec le COSMOS, les supports seront validés en amont par la FFBB.

Il s'agit de la première organisation de ce type avec le COSMOS et la Fédération souhaite en proposer d'autres à l'avenir et d'en faire un rendez-vous régulier.

Christian AUGER : réalise un point sur la campagne du Service Civique 2021-2022 (voir la suite de l'annexe 12). Il précise que 50% des missions doivent être attribuées aux clubs, les autres 50% doivent être réparties entre les Ligues Régionales et les Comités Départementaux.

Proposition de modifications règlementaires concernant le statut du technicien (voir la suite de l'annexe 12).

Validation du Bureau Fédéral

b. Plan Officiels 2024 - Orientations

Arnaud PETITBOULANGER: fait un point sur l'avancement des travaux concernant le Plan Officiels 2024 (voir l'annexe 13).

Bernard DANNEL : la Commission Médicale prépare un nouveau dossier médical des arbitres qui devrait être validé à la fin du mois d'avril. Les examens complémentaires demandés aux arbitres ne le seront plus en fonction du niveau de jeu mais pourront être demandés par le médecin agréé à la suite de son examen en fonction des facteurs de risques retrouvés.

Le basket est un sport à haut risque cardiovasculaire. Les arbitres sont particulièrement exposés car ils n'ont pas toujours l'entrainement et la condition physique des joueurs.

Jean-Pierre SIUTAT : ce document comporte beaucoup d'idées intéressantes qui sont possibles à mettre en place à plus ou moins long terme, d'autres doivent faire l'objet d'une estimation budgétaire ou doivent être approfondies.

C'est une bonne base de travail qui sera transmise aux membres du Comité Directeur ainsi que sur les territoires (réunion des CRO et CDO à prévoir) afin que chacun puisse y apporter ses observations.

Arnaud PETITBOULANGER est convié à participer au Bureau Fédéral du 7 mai pour la présentation de la phase du 2 du plan

7. Délégation 3x3

a. Calendrier OPEN PLUS

Nathalie LESDEMA : fait la présentation du calendrier des Open Plus Superleague (voir l'annexe 14).

Certains organisateurs ont déjà contacté le pôle 3x3 pour signaler que les organisations d'évènements en mai sont compliquées en raison des restrictions liées à la situation sanitaire actuelle. En effet, certaines collectivités pourraient ne pas autoriser l'organisation d'évènements.

b. Compétitions 3x3

Nathalie LESDEMA: présente les différentes compétitions 3x3 (voir l'annexe 15).

Jean-Pierre SIUTAT : il avait été envisagé d'organiser une journée 3x3 en juin, cependant, il est difficile d'organiser un évènement d'ampleur dans la situation actuelle. En revanche, une communication et une valorisation des évènements organisés sur les différents territoires seront faites.

Nathalie LESDEMA : les Ligues Régionales ont été démarchées afin d'organiser les tournois de Juniorleague. Il reste 5 ligues pour lesquelles le pôle 3x3 n'a pas eu de retour.

c. Construction de la compétition du Circuit Pro 3x3

Jérôme PRIGENT : présente le circuit professionnel 3x3 qui débutera au mois de novembre 2021 (voir l'annexe 16).

Jean-Pierre SIUTAT : la FFBB démarre un nouveau projet. Le 3x3 a le vent en poupe et si la Fédération ne se positionne pas et ne propose pas d'offres, d'autres, des promoteurs privés, le feront.

8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER:

- La semaine prochaine, la Cour Administrative d'Appel et le Tribunal Administratif de Paris vont étudier les dossiers relatifs à un litige sur la régularité des dispositions du Statut du Technicien imposant un contrat de travail à temps plein dans certaines divisions.
- Un joueur s'est vu refusé son statut JFL. Cette décision a été confirmée par le CNOSF. Son recours auprès du Tribunal Administratif a été rejeté car introduit hors délais.
- Un agent qui ne souhaitait pas transmettre à la FFBB ses éléments comptables a saisi le CNOSF qui l'a débouté. Il a saisi le Tribunal Administratif dont nous attendons un retour quant à la recevabilité de sa requête.
- La Commission des Agents Sportifs fera prochainement un point sur les agents qui sont, ou qui vont être suspendus.

b. Procédure de traitement des réclamations

Stéphanie PIOGER : présente la demande transmise par la LNB d'appliquer la procédure d'urgence en cas de réclamation au cours de l'ensemble des rencontres restant à jouer et non plus aux seules 3 dernières journées de la phase régulière.

Un débat s'engage.

Paul MERLIOT confirme que le rythme des rencontres va s'intensifier en avril (tous les 3 jours) et que les reports éventuels en cas de COVID sont susceptibles d'avoir une incidence sur la programmation des 3 dernières journées.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Mercredi 24 mars 2021

Jean-Pierre SIUTAT : a rencontré la MAIF, le rendez-vous s'est très bien passé.

Raymond BAURIAUD: nous avons obtenu l'accord de la MAIF pour poursuivre nos relations, le contrat de partenariat sera donc reconduit. C'est une grande satisfaction d'avoir la confiance d'un grand groupe tel que celui-là. La MAIF est sensible à nos nouvelles offres, au programme société et mixités, à nos Équipes de France, au fait qu'on organise des évènements et que la fédération porte tous les sujets modernes que doit porter le monde sportif dans son ensemble.

Jean-Pierre SIUTAT : Alain SALMON nous rejoindra un peu plus tard, il est actuellement en visioconférence avec la Ligue de Bretagne, le Comité Directeur du Finistère et les clubs de ce département.

Jean-Pierre SIUTAT : lundi soir s'est déroulée une visioconférence avec les clubs de NM1 qui sont satisfaits de la décision prise vendredi.

9. Délégation Formation & Emploi

- a. Commission Fédérale des Officiels
 - i. Dispositions de fin de saison pour les arbitres suite à la situation COVID

Arnaud PETITBOULANGER : présente les propositions de modifications règlementaires liées à la Charte des Officiels (voir l'annexe 18).

Il propose la non application de la Charte des Officiels pour la saison 2020-2021 (voir la suite de n'annexe 18).

Validation du Bureau Fédéral

Il présente un constat de déséquilibres dans la répartition géographique des arbitres nationaux et propose des modifications règlementaires afin d'y remédier (voir la suite de l'annexe 18).

Validation du Bureau Fédéral

Proposition de dispositions transitoires pour la saison 2020-2021 (voir la suite de l'annexe 18).

Validation du Bureau Fédéral

ii. Projet de formation continue des statisticiens

Arnaud PETITBOULANGER : fait une présentation du projet de formation continue des statisticiens (voir l'annexe 19). Il est confirmé que seule la CHNC prononcera les éventuelles pénalités pour non-respect des règlements en la matière.

Le Bureau Fédéral valide le principe d'obligation de formation et de revalidation annuelle des statisticiens HN. La mise en place d'un contrôle statistique par équipe fera l'objet d'une étude complémentaire conjointe avec le Trésorier Fédéral.

10. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

b. Dispositif JIG – MIG – Point de situation

Stéphanie PIOGER: fait un point sur la situation du dispositif JIG/MIG (voir l'annexe 20).

Le Bureau Fédéral confirme, compte tenu du contexte sanitaire, l'annulation de la formation des JIG pour la saison 2020-2021.

Jean-Pierre SIUTAT : un débat sur les missions des JIG devra avoir lieu afin de proposer des formations en conséquence.

Un webinaire sera organisé à destination des clubs leur présentant ce dispositif et ce qu'il peut leur apporter.

Les questions de mécénat de compétence et de l'intérêt des clubs recrutant des JIG à se constituer en SCIC pourra être présentée.

Un club volontaire pourrait mener l'expérience.

Stéphanie PIOGER: les clubs ayant des contrats JIG devraient être valorisés, au même titre que les EFMB ou les écoles d'arbitrage. Il faudra aller chercher les clubs qui peuvent avoir des JIG, qui sont en capacité d'encadrer et de recruter, ainsi que les joueurs et leur expliquer que signer un contrat JIG leur permettra de protéger leur avenir et leur carrière.

c. Modifications réglementaires 2021/2022

Stéphanie PIOGER : présente les propositions de modifications réglementaires pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 21).

Validation des propositions d'évolutions par le Bureau Fédéral

Concernant 'la suppression de l'obligation de fournir un certificat médical pour les mineurs, le décret d'application n'étant pas sorti, le Bureau Fédéral souhaite néanmoins que le développement du process e-licence se fasse en prévision de la sortie du décret d'application. Si ce dernier ne parait pas, une adaptation sera trouvée.

d. Demande de dérogation - Ligue de Martinique

Stéphanie PIOGER : la Ligue Régionale de Martinique a contacté la Fédération afin d'obtenir une dérogation permettant de qualifier de manière dérogatoire des joueurs. Décisions du Bureau Fédéral :

- Accord pour les renouvellements au-delà du 31/12/2020 pour participer à des rencontres de PNM / PNF
- Pour les licenciés ayant muté entre le 01/01/2021 et le 28/02/2021 : étude par la commission des qualifications de la Ligue sur le type (1 ou 2) à délivrer
- Pour les licenciés ayant démissionné au-delà du 28/02/2021, refus de qualification

11. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX : les DTR n'ont pas tous participé aux réunions de zones car ils n'ont pas reçu d'invitation, ou tardivement.

Un organigramme sera finalisé dans le courant de la semaine prochaine. Il remercie Pascal GOUDAIL et les directeurs de pôles qui ont fait un gros travail dans les services pour le réaménagement des locaux

Nos 4 CTS qui partent à la retraite au 1 er mai 2021 seront remplacés par un poste concours. Les concours de professeur de sport sont de nouveau ouverts, ce qui est une très bonne nouvelle, le basket a eu un poste au concours. Nous essayons de compenser la différence par des recrutements externes que nous souhaitons obtenir.

Un concours aura lieu les 29 et 30 avril. La FFBB ayant été informée mi-mars de ce concours, cela laisse peu de temps pour préparer des candidats.

Un test de masques dédiés à la pratique des sports de contacts a été fait à l'INSEP. L'essai n'est pas totalement concluant à haute intensité. Jacques COMMERES reviendra sur ce sujet.

Suite aux dernières consignes sanitaires, la détection est maintenue en l'état.

L'INSEP est intéressé pour recevoir des sections 3x3 masculines et féminines. Ils sont prêts à faire les aménagements nécessaires.

Suite à la demande de l'Agence Française contre le dopage de nommer un référent anti-dopage, il propose le Dr François TASSERY à ce poste.

Validation du Bureau Fédéral

Il remercie Goran RADONJIC et Jacques COMMERES qui ont fait un travail remarquable pour arriver à obtenir des matchs de préparation pour nos Équipes de France.

Concernant les ressources humaines de la FFBB, nous appliquons les consignes gouvernementales en privilégiant le télétravail. Les salariés qui le souhaitent, dont certains dans des situations personnelles compliquées, peuvent se rendre sur place.

Cela peut parfois compliquer les choses ou les ralentir, notamment la relève du courrier dans les services.

Les salariés ont conscience que la fédération met tout en œuvre pour maintenir ses ressources humaines, mais ils sont néanmoins inquiets.

Cela génère un travail important pour les directeurs de pôles qui sont attentifs à leurs collaborateurs et s'adaptent.

b. Programme des équipes de France

Jacques COMMERES : fait la présentation du programme des Équipes de France (voir l'annexe 22). La décision de Céline DUMERC de prolonger d'un an sa carrière de joueuse ne remet pas en cause son rôle de Team Manager de l'Équipe de France féminine.

La préparation est bouclée pour l'Eurobasket féminin dont le programme a été communiqué le 18 mars. La communication autour du Groupe France est prévue mi-avril.

La préparation des Jeux Olympiques est en cours de bouclage, il ne reste à positionner qu'un adversaire au Japon.

La préparation de l'Équipe de France masculine est également presque finalisée.

En 3x3, la préparation au TQO est compliquée. Concernant la compétition il y aura une limitation d'accréditations du staff et elle se déroulera avec de fortes contraintes sanitaires.

Des masques conçus pour la pratique sportive sont en effet testés par nos joueurs à l'INSEP. Ils sont intéressants pour une pratique modérée mais posent de grosses difficultés à haute intensité, les joueurs devant les retirer très souvent pour respirer.

Gilles THOMAS: un reportage a été tourné à l'INSEP et sera diffusé sur TV5 Monde, Paoline EKAMBI ayant vécu une situation très difficile dans sa jeunesse, l'INSEP était pour elle un havre de paix.

12. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE : fait la présentation des 3 groupes de travail LFB (voir l'annexe 23).

Le contrat avec Keymotion va arriver à expiration. La question de son renouvellement se pose. Raymond BAURIAUD : une réflexion plus large doit être menée en matière de captation. Il a étudié une évolution du contrat avec Keymotion en début de saison qui permettait certaines choses mais nous bloquaient sur de très nombreuses années, ce qui est gênant étant donné l'évolution technique rapide dans ce domaine. Il étudie actuellement un outil de captation pour l'ensemble des clubs, permettant de prendre 100% des matchs et qui peut être enrichi par des incrustations et d'autres services. Cet outil est 2 à 3 fois moins cher que Keymotion.

Il a également testé cette année des productions légères pour les clubs en leur donnant des autorisations de filmer et y ajouter des incrustations pour leurs sponsors afin de combler le manque à gagner lié au huis-clos. Cela fonctionne très bien et donne de très bons résultats.

Il souhaiterait avoir des productions légères pour les matchs phares de la LFB, avec 3 caméras et un nombre minimal de matchs imposés et mis dans un cahier des charges.

Un dispositif de production de qualité avec commentaires et incrustations partenaires serait mis en place.

Toutes ces productions seraient diffusées sur un point d'entrée LFB (site, plateforme digitale...). Un contrat partenaire TV classique serait noué pour les matches et évènements importants.

Avec ce dispositif, moins onéreux, les clubs et leurs partenaires auraient une meilleure visibilité et la fédération aurait la main sur l'intégralité du produit LFB.

Carole FORCE : les Finales Coupe de France se dérouleront à huis clos. Les clubs de LFB souhaitent savoir s'ils auront la possibilité de jouer en Championnat de France le dimanche si des matchs en retard doivent être joués.

Il faut être vigilants : les équipes qui doivent jouer le dimanche ne doivent pas être les demi-finalistes de la Coupe de France au cas où une équipe devrait être repêchée pour les finales au dernier moment.

Validation du Bureau Fédéral, hors les demi-finalistes de la Coupe de France

Carole FORCE : présente des demandes d'évolutions réglementaires demandées par les clubs de LFB (voir la suite de l'annexe 23) :

Élargissement de l'âge de sortie des centres de formation à 21 ans

Ne pourra pas être mis en place pour la saison prochaine

 Participation aux championnats espoirs LFB des joueuses sous convention de formation ou ayant un contrat de travail qui n'ont pas un temps de jeu significatif en LFB

Validation du Bureau Fédéral sauf en Nationale Féminine 3

Mise en place d'un joker médical sur toute la saison

Validation du Bureau Fédéral

Il s'agit de principes réglementaires. La rédaction devra être faite.

Jean-Pierre SIUTAT: l'accord sectoriel pourra répondre à de nombreuses questions.

Carole FORCE : fait la présentation du calendrier LFB et LF2 (voir la suite de l'annexe 23) La formule des Play-offs sera validée par le Bureau Fédéral via une consultation à distance.

Carole FORCE : réalise un point de situation sur le championnat de NM1 (voir la suite de l'annexe 23).

13. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER: les deux candidatures reçues pour l'organisation de l'Open de France 3x3 sont de très grande qualité. Il propose d'organiser l'édition 2021 à Lille et l'édition 2022 à Reims.

Validation du Bureau Fédéral

Une réunion a eu lieu plus tôt dans la journée avec Pascal GOUDAIL et Aurélie BIHAIS au sujet du remboursement des extensions et des engagements. Les avoirs seront faits fin avril au plus tard. Cela représente un gros travail administratif.

Le solde de facturation des Ligues Régionales sera fait comme prévu le 31 mai.

Cette semaine aura lieu le versement des aides médicales aux pôles.

b. Situation budgétaire

Jean-Pierre HUNCKLER : la situation évolue comme nous l'avions anticipé. La baisse du nombre de licenciés est de 19.6%. Nous sommes retombés au nombre de licenciés de 2013-2014.

La réunion avec la MAIF et la MDS était intéressante et positive.

c. Proposition de tarification pour l'accès à la fonction de dirigeant

Gérald NIVELON: présente une étude concernant la tarification de la licence permettant d'exercer la fonction de dirigeant (voir l'annexe 24).

14. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS: annonce les dates des prochaines réunions des commissions (voir l'annexe 25).

Stéphane KROEMER : fait la présentation, dans le cadre du Plan Infra, d'une subvention de 4000€ pour la création d'un terrain de 3x3 (voir la suite de l'annexe 25).

Validation du Bureau Fédéral

b. Commission Fédérale Clubs

Gérald NIVELON : fait la présentation de la demande d'affiliation du Bulvis Basket Club (voir la suite de l'annexe 25).

Validation du Bureau Fédéral

Gérald NIVELON : présente un état des lieux de la relation entre la FFBB et les clubs (voir la suite de l'annexe 25).

i. Retour au Jeu

Gérald NIVELON: présente le bilan du dispositif Retour au Jeu (voir l'annexe 26).

L'opération Retour au Jeu est désormais close. Jean-Pierre SIUTAT remercie les services pour leur travail de qualité sur ce sujet.

ii. Rattachements territoriaux: 2607 <> 0084 / 0013 <> 0084 / 0084 <> 0013

Gérald NIVELON: présentations de demandes de rattachements territoriaux (voir la suite de l'annexe 25).

Rattachement territorial ARA2607748

Validation du Bureau Fédéral

Rattachements territoriaux PAC0013045 – USO Rognonaise / PAC0013051 – BC Tarasconnais et PAC0013063 – Saint Remy Sports Basket / PAC0084014 – CS Pertuis

Le Bureau Fédéral souhaite qu'un accord soit trouvé entre les clubs et les comités concernés. Une réunion doit être organisée à laquelle la Ligue devra participer

c. Territoires

Pierre DEPETRIS : présente la Commission Fédérale Société et Mixités (voir la suite de l'annexe 25).

Il réalise la présentation des calendriers de demandes et d'évaluation PSF, des crédits 2021 et les fiches actions 2021 (voir l'annexe 27).

15. Questions diverses

Alain SALMON: la réunion avec les clubs du Comité du Finistère s'est très bien passée. Un rappel leur a été fait de ce qui a été décidé sur les plans sportif et économique par la Fédération et la Ligue. Les clubs ont été attentifs et ravis de cet échange.

Tous les clubs ne sont pas structurés de la même façon et n'ont pas les mêmes méthodes de gestion.

Jean-Pierre SIUTAT : la LNB a un litige en cours avec le maire de Cholet.

Proposition du protocole qui sera appliqué pour les Finales Coupe de France. Un test sera effectué :

• Des demi-finalistes le jeudi (gagnants et perdants)

Si le finaliste n'est pas apte à jouer le demi-finaliste perdant sera repêché.

Validation du Bureau Fédéral

Un courrier à la signature de Thierry BALESTRIERE sera adressé aux clubs afin de les en informer.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 9 avril 2021 en visioconférence.